



Bien être

Gérontologie et formation



Les équipes – Les spécialités métiers

Le travail en équipe infirmier : du cadre législatif aux rôles de chacun

Les objectifs

- Clarifier le cadre législatif de la fonction infirmier à travers les décrets
- Clarifier le rôle propre I.D.E. : les responsabilités de l'I.D.E dans le cadre de son rôle propre
- Gérer le dossier de soins infirmier et penser l'organisation et l'encadrement de l'équipe I.D.E.

Le contenu

- **Le cadre législatif** : le décret n° 2004 – 802 du 29 juillet 2004
- **Le rôle propre de l'infirmier** : les articles R4311 – 1 à R4311 – 5 du code de la santé publique ; rôle propre et compétence ; le risque des glissements de tâches
- **La gestion du dossier de soins infirmier** : son intérêt, son contenu, les recommandations et son suivi
- **La coordination de l'équipe I.D.E.** : de l'individualité à l'équipe ; vers une démarche de soins de qualité

Prérequis

Personnel I.D.E. 12 participants maximum. Aucun prérequis

La session de formation est ouverte aux personnes en situation de handicap sous réserve de mise à disposition de locaux adaptés à la spécificité du handicap par l'établissement d'accueil des participants. Un conseil d'orientation ou d'accompagnement personnalisé peut être apporté par notre organisme de formation.

Référent Handicap : Madame HUGONNET Catherine

La structuration de l'intervention

Nous proposons une action de formation de 2 jours

Le formateur

Formateur spécialisé

Pour recevoir une proposition détaillée de l'action de formation, merci de nous contacter :

BIEN ETRE Gérontologie et formation - Mme HUGONNET Catherine
23, rue Pierre Termier. 69660 Collonges au Mont d'Or



06 68 93 40 51

catherine.hugonnet@free.fr